



FEMMES AUTOCHTONES DU QUÉBEC INC.
QUEBEC NATIVE WOMEN INC.

Témoignage de Viviane Michel,

Présenté à la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics

La discrimination des Femmes autochtones du Québec

- La double discrimination des femmes autochtones
- Discrimination supplémentaire liée au statut autochtone
- Système juridique concurrentiel de compétence; le désavantage de la Constitution

Les formes de violence vécues par les femmes autochtones

Violence historique

- Colonisation
- *Loi sur les Indiens*; discrimination par la perte du statut des femmes
- Cycles intergénérationnels des pensionnats indiens

Violence structurelle

- Violence économique : pauvreté des familles
- Impact de la *loi sur la protection de la jeunesse*
- Problèmes sociaux : manque de ressources dans les communautés
- Racisme
- Discrimination

Violence familiale

- Taux de violence conjugale est 3x plus élevée chez les femmes autochtones (Statistiques Canada, *La victimisation chez les Autochtones au Canada*, 2014)

Racines de la violence familiale

- Sentiment profond de dépossession, perte de contrôle sur son avenir et de repères culturels
- Banalisation de la violence
- Dépendances, suicides
- Perte de repères des rôles sociaux
- Honte, douleur, impuissance

Pistes de solutions en matière de violence conjugale

- Guérison pour toute la famille et la communauté
- L'importance que les hommes et les garçons s'approprient la résolution du problème et proposent des solutions.
- Augmentation du nombre de maisons d'hébergements autochtones
- Financement lacunaire des maisons d'hébergements autochtones
- Soutenir et financer des tables de concertation et des ententes de collaboration entre les services autochtones et des services publics
- Centres de guérison pour les hommes

Violence sexuelle

- Héritage de la colonisation et des pensionnats indiens
- Associée aux problèmes de l'alcoolisme, toxicomanie, violence et suicide

La violence sexuelle représente une problématique majeure et URGENTE

Statistiques sur la violence sexuelle chez les Premières Nations du Québec

Selon le Projet *Ussi-Iniun. Étude sur l'abus sexuel chez les Premières Nations du Québec. Rapport final. Préparé par Groupe de recherche et d'interventions psychosociales en milieu autochtone (GRIPMA), 2005 :*

- 57,1% estiment qu'au moins la moitié des membres de leur communauté ont par le passé été victime d'agression sexuelle, alors que 42,8% estiment que la proportion est de l'ordre de 70% et plus;
- Plus des deux tiers (67,2%) affirment que la problématique de l'abus sexuel est en croissance chez les Premières Nations du Québec depuis cinq (5) ans;
- Parmi les raisons majeures qui font qu'une victime ne rapporte pas son agression, on retrouve la peur (92,5%) et la honte (92,5%);

Statistiques sur la violence sexuelle chez les Premières Nations du Québec

- La majorité considère que l'abus sexuel est toujours un sujet tabou au sein des Premières Nations;
- 48,1% rapportent avoir rencontré des victimes ayant été agressées dans leur propre domicile et 42 % au domicile de leur agresseur;
- Les résultats indiquent qu'un nombre important d'abus rapportés se produisent dans le réseau familial;
- 89,1% affirment que les victimes rencontrées ne veulent pas dénoncer leur abus puisqu'elles refusent de se rendre en justice.
- Un lien a été établi entre la violence sexuelle et le divorce, être sans emploi, avoir des partenaires sexuels multiples et la prostitution.
- Étude démontre 76 et 90% des femmes et hommes prostitués ont des antécédents d'abus sexuels, le plus souvent incestueux

WE HEAL
together



ON GUÉRIT
ensemble

Guérison des agressions sexuelles

L'importance de rétablir l'équilibre dans les communautés à travers la réappropriation des valeurs fondamentales et culturelles

Plan d'action des Premières Nations contre les agressions sexuelles, créé au Forum des Premières Nations sur les agressions sexuelles du 27 au 29 mars 2018

- Reconnaître le rôle d'aidants naturels et guides culturels/ spirituels dans le processus de guérison;
- Accès rapide à des ressources d'aide;
- Recevoir des services culturellement sécurisants/ dans leur langue;
- Formation des intervenants non autochtones;

Guérison des agressions sexuelles (suite)

- Projet impliquant la communauté pour des services adaptés à leurs besoins;
- Mettre sur pied des centres de guérison locaux et régionaux pour le traitement du trauma et des agressions sexuelles (cliniques de trauma);
- Sensibilisation des communautés sur les agressions sexuelles (prévention);

L'importance d'avoir notre propre plan d'action contre la violence et les abus sexuels:

- L'exemple des plans d'action autochtones de l'Ontario.

L'exploitation sexuelle

- FAQ, *Les femmes autochtones et l'exploitation sexuelle*, dans le cadre de la consultation du comité interministériel du gouvernement du Québec sur l'exploitation sexuelle, Kahnawake, 3 avril 2014
- Séquelle tragique de la colonisation
- Au Canada les Femmes autochtones : sont un groupe identifié comme principales cibles de la traite
- Les plus vulnérables à la traite sont les jeunes en fugue et femmes pauvres isolées
- Enfants et jeunes autochtones sont surreprésentés dans la problématique de l'exploitation sexuelle (majorité entre 15-18 ans) *selon une étude de Femmes autochtones du Canada.*

Facteurs qui mènent à l'exploitation sexuelle

Pauvreté des femmes autochtones

- Elles ont un revenu plus faible que les hommes autochtones et les femmes non-autochtones
- 36% des femmes autochtones vivant hors réserve vivent sous le seuil du faible revenu
 - C'est 2x le taux des femmes non autochtones

Facteurs qui mènent à la traite des personnes

- Discrimination systémique
- Impact intergénérationnel des tactiques d'assimilation
- Antécédents d'agressions sexuelles
- Antécédents de violence conjugale
- Placements durant l'enfance à la DPJ
- Alcoolisme, toxicomanie
- Pauvreté, itinérance
- Choc culturel en milieu urbain
- Troubles de santé mentale

Le rôle des services policier et du système de justice pénale dans la continuité de l'exploitation sexuelle

- Défaut de réagir à la violence
- Profilage raciale
- Actes excessifs de maintien de l'ordre
- Criminalisation des filles et femmes autochtones

Pour s'en sortir :

Maison d'hébergement de deuxième étape : pour la guérison, le rétablissement de l'estime de soi, la formation, l'éducation et la réinsertion

Femmes autochtones et système de justice pénale

Difficultés rencontrées pour les victimes :

- Elles hésitent à divulguer de peur qu'un membre de famille ira en prison
- Les membres de familles exercent des pressions sur la victime pour qu'elle pardonne
- Solution juridique n'est pas une solution, car ne traite pas des causes profondes du déséquilibre
- Dans les communautés, la problématique des agressions sexuelles est tabou

Le système de justice n'est pas adapté aux besoins et aux réalités des victimes d'agressions sexuelles, encore moins lorsque celles-ci sont des femmes autochtones.

Elles sont peu à réussir lorsqu'elles dénoncent des situations d'abus, pourtant elles sont nombreuses à se retrouver en prison. Elles sont présentement surreprésentées dans les prisons. Il semble qu'elles se retrouvent souvent du mauvais côté de la médaille.



Piste de solutions

- Mise en place d'une table de concertation pour inclure les agressions sexuelles dans les programmes de Justice alternative; au choix des communautés.
 - l'importance que le choix de la victime soit considéré
- En Ontario les victimes d'abus sexuels peuvent bénéficier d'un programme de consultation d'avocats avant de procéder à la dénonciation
- Création d'une chambre ou d'un tribunal spécialisé en agression sexuelle, où les acteurs du système de la justice seraient formés sur les réalités et la culture des femmes autochtones
- projet de représentation des victimes par avocat dans le processus judiciaire

Pistes de solutions (suite)

- S'inspirer du plan d'action ontarien *Ce n'est jamais acceptable* pour mettre fin à la violence et au harcèlement sexuel où ils offrent une formation continue pour les acteurs du système de justice sur:

La neurobiologie du traumatisme liée à la crédibilité des évaluations;

L'expérience unique des femmes autochtones survivantes de violence à caractère sexuel;

Le consentement et la capacité de consentir;

Les victimes présentant des déficiences intellectuelles;

Le rôle des membres du personnel infirmier spécialisé en traitement des victimes d'agression sexuelle et des experts du Centre des sciences judiciaires (sections sur la toxicologie et l'ADN) relativement aux questions concernant les personnes survivantes qui sont sous l'influence de drogues ou de l'alcool.

Au Québec il n'y a aucune clinique d'aide juridique qui représente une clientèle autochtone alors que les besoins sont criants.

En Ontario : Aboriginal Legal service à Toronto qui est financé par l'aide juridique

Les femmes autochtones disparues et assassinées (FADA)



STOPPING
VIOLENCE
IS
EVERYONE'S
RESPONSIBILITY

All
Women
Need
Inquiry

Aboriginal
women & girls
are LOVED
& VALUED

STOP
DOING
NOTHING
START
DOING
SOMETHING
Mandate a

I WANT TO
BE HAPPY & LOVE
HAVE A GOOD LIFE & A
FAMILY WHO LOVES

RESPECT HONOUR
OUR
WOMEN
AND
GIRLS

Native
Women's
Association
of
Canada

In Honor of the Missing & Murdered
Aboriginal Women of Fort St. James
Cynthia Roseau Joyce Roseau
Shirley Roseau

MISSING

L'Étude Nānīawig Māmawe Nīnawind. Debout et solidaires. Femmes autochtones disparues ou assassinées au Québec(FADA), 2015.

Les sources de la violence faite aux femmes autochtones:

- Banalisation de la violence familiale, crise du logement et impossibilité de fuir la violence familiale.
- Besoins d'un plus grand nombre de services de prévention plutôt que réactifs
- Qualité des services sociaux est un facteur déterminant pour la sécurité des femmes.
- Besoins d'une plus grande collaboration entre les fournisseurs de services
- D'autres provinces ont adopté une loi sur les personnes disparues

FADA et Services policiers autochtones

- Cette familiarité est souhaitable et pertinente pour des services personnalisés
- Par contre, la proximité entre les forces de l'ordre et la population peut être une barrière importante quand il s'agit de dénoncer la violence familiale
- Crainte de ne pas recevoir un service impartial et confidentiel
Exemple : un policier membre de la famille de l'agresseur
- Cette crainte de dénoncer accentue la vulnérabilité des femmes

FADA et Policiers en milieu urbain

Selon des intervenantes:

Certaines victimes auraient peur de dénoncer, car elles ne sont pas prises au sérieux et certaines ont peur des représailles des policiers

- Par contre, les relations s'améliorent lentement

Il y a un grand besoin de formation des policiers sur les réalités des femmes autochtones

Ce qui aiderait à faciliter la dénonciation :

- des policiers qui poursuivraient le travail réalisé par les intervenantes;
- que les femmes autochtones soient traitées avec compassion, ouverture et écoute, mais aussi qu'elles puissent interagir avec quelqu'un qui comprend leur vécu et celui de leur communauté;
- les femmes apprécient la possibilité de traiter avec des policières plutôt que des policiers, autochtones de surcroît;
- elles recherchent des interventions dépourvues des rapports de pouvoir qui caractérisent habituellement les échanges avec les services policiers

Le témoignage des familles des femmes autochtones disparues et assassinées (FADA) et leur perception des services policiers :

- La frustration et le sentiment d'impuissance d'un travail peu engagé des policiers ou des enquêteurs
- Les difficultés à maintenir une relation continue avec les enquêteurs chargés du dossier de leur proche.
- Le peu de confiance, car peu de communication et de suivis.
- La peur que s'ils remettaient en question le travail policier, cela puisse affecter l'enquête.
- Les dossiers transférés plusieurs fois d'un service à un autre.
- La problématique de la proximité des enquêteurs issus des communautés qui enquêtent sur des personnes qu'il ou elle connaît.
- Il y a un manque de compréhension de la nature de la violence faite aux femmes (en tant que phénomène historiquement enraciné et sociologique).
- Le besoin de formation supplémentaire en milieu policier urbain ou autochtone sur la question des femmes autochtones disparues ou assassinées

Pistes d'actions qui sont ressorties de la recherche de FAQ sur les femmes autochtones disparues ou assassinées :

- Soutient des familles au cœur de la tragédie FADA par des rassemblements
- Continuation de travaux portant sur le sujet des FADA au Québec
- Favoriser la collaboration entre les milieux (autochtones et non autochtones; communautaires et urbains)
 - Importance de la formation continue des policiers
 - Mise en œuvre d'un protocole et de procédures en cas de disparition d'une femme autochtone à Montréal (Projet Iskweu)
- Accroître la sensibilisation et l'éducation des Autochtones et des non-autochtones quant à la place des femmes autochtones dans l'histoire et le monde autochtone contemporain.
 - Formation École nationale de police
 - cette formation pourrait s'étendre à tous les professionnels de la santé et services sociaux.

Pistes d'actions qui sont ressorties de la recherche de FAQ sur les femmes autochtones disparues ou assassinées : (suite)

- Miser sur la solidarité et l'entraide

FAQ réunit une centaine de femmes chaque année pour discuter de sujets importants pour elles;

réunir les intervenantes des maisons d'hébergement autochtones pour qu'elles puissent échanger

Effet de ces réunions : tisser des liens, briser l'isolement, entraide, partage

- Stratégie d'action de prévention, d'accompagnement et d'intervention en matière de violence.

Plan d'action gouvernementale pour adresser la violence faite aux femmes autochtones

État de la consultation de FAQ

La violence policière

- Les cas des femmes de Val-d'Or et des autres femmes qui ont dénoncé à la suite des reportages.
 - La réaction des femmes autochtones face à l'annonce du DPCP
 - La formation de l'équipe des procureurs du DPCP pour la phase 2

Réaction des policiers de la SQ et l'effet d'intimidation sur les femmes autochtones :

- Les bracelets rouges 144 des policiers portés par la SQ et la perception des communautés autochtones.
- La poursuite en diffamation contre Radio-Canada
- La réaction de l'Association des policiers provinciaux du Québec face aux dénonciations et leurs communiqués de presse.

Sources

- FAQ, *L'approche autochtone en violence familiale*, utilisée par le Réseau des maisons d'hébergement autochtone, Livret d'information, 2011
- FAQ. *Projet Ussi-Iniun. Étude sur l'abus sexuel chez les Premières Nations du Québec. Rapport final. Préparé par Groupe de recherche et d'interventions psychosociales en milieu autochtone (GRIPMA), 2005.*
- FAQ, *Les femmes autochtones et l'exploitation sexuelle*, dans le cadre de la consultation du comité interministériel du gouvernement du Québec sur l'exploitation sexuelle, Kahnawake, 3 avril 2014
- FAQ et CSSPNQL, *Plan d'action des Premières Nations contre les agressions sexuelles*, créé au Forum des Premières Nations sur les agressions sexuelles du 27-29 mars 2018
- FAQ, *Nānīawig Māmawe Nīnawind. Debout et solidaires. Femmes autochtones disparues ou assassinées au Québec*, 2015.
- Statistiques Canada, *La victimisation chez les autochtones au Canada, 2014*, date de diffusion le 28 juin 2018
- Gouvernement de l'Ontario, *Ce n'est jamais acceptable*, Plan d'action pour mettre fin à la violence et au harcèlement sexuels, rapport d'étape 2016-2017
- Gouvernement de l'Ontario, *Pas à pas ensemble*, Stratégie à long terme de l'Ontario contre la violence envers les femmes autochtones 2018
- Gouvernement de l'Ontario, *Pas à pas ensemble*, Stratégie à long terme de l'Ontario contre la violence envers les femmes autochtones 2017
- APPO, communiqué de Presse, 18 novembre 2016, « L'Association des policières et policiers provinciaux du Québec réagit aux décisions du DPCP sur 37 dossiers qui étaient sous enquête »